

Collecte des encombrants : qu'est-ce qui a changé ?

Depuis le 1er octobre 2024, la collecte des déchets a évolué sur tout le territoire de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise afin d'harmoniser les services de collecte tout en optimisant leur coût pour les usagers.



Pourquoi mon mode de collecte a-t-il changé ?

La loi NOTRe du 7 août 2015 oblige les collectivités à harmoniser leur taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dans les 10 ans suivant leur création. Cette anticipation est cruciale car 30 taux de TEOM différents existaient sur le territoire, souvent en décalage avec le service rendu. Ces disparités proviennent des 6 intercommunalités qui ont formé la Communauté Urbaine en 2016. Quatre niveaux de service ont été proposés par les élus de GPS&O réunis en groupe de travail et validés par un vote du Conseil communautaire le 12 octobre 2023, chacun correspondant à un taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) adapté. Lors d'un sondage réalisé au printemps 2023, 76% des Meulanais ont choisi l'option 1 : « un service socle avec une TEOM plus faible comprenant la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables en porte-à-porte, du verre en PAV, la mise à disposition ponctuelle de broyeurs et bennes pour les déchets verts, et l'accès aux 12 déchèteries pour les encombrants. »

Quelle est la conséquence sur ma fiscalité ?

Bonne nouvelle : ce changement a permis une baisse de 2 points de la TEOM, réduisant ainsi la contribution des foyers meulanais à la collecte et au traitement des déchets (le budget annexe déchets de GPS&O reste toutefois déficitaire de 8 millions d'euros chaque année).

Pourquoi apporter mes encombrants en déchetterie ?

Le dépôt des encombrants en déchetterie permet une gestion plus responsable des déchets. En effet, 85% des objets collectés peuvent être valorisés (et 15% enfouis) contre seulement 15% lorsqu'ils sont ramassés en porte-à-porte (85% d'enfouissement). Ce geste contribue à la préservation de l'environnement et à la réduction des coûts de traitement des déchets. Les habitants de Meulan-en-Yvelines ont accès aux 12 déchèteries que compte le territoire de GPS&O

Existe-il une solution alternative au déplacement en déchetterie ?

Certains déchets ne pouvaient déjà pas être pris en charge dans la collecte des encombrants (gravats, pneus, déchets toxiques, électroménager etc...). Toutefois, avant de jeter, pensez aux solutions de réemploi et de seconde vie. Lors de l'achat de meubles ou d'électroménagers, une éco-participation est incluse dans le prix, obligeant les enseignes à reprendre votre ancien matériel. Bon à savoir : pour les petits équipements (inférieur à 25 cm), vous pouvez déposer votre appareil chez tout vendeur ayant une surface de vente d'au moins 400 m² même si vous n'avez pas effectué votre achat chez lui ! En effet, le vendeur a l'obligation de reprendre votre appareil gratuitement et sans obligation d'achat d'un nouvel appareil. De même, les piles et accumulateurs (batteries) doivent être repris gratuitement et sans obligation d'achat dans les magasins qui les vendent.

Trois ressourceries, soutenues par la Communauté Urbaine, vous permettent de déposer les objets dont vous ne vous servez plus. Réparés puis réutilisés ou revendus, ils auront droit à une seconde vie :

- EMMAÛS, route de Sandrancourt 78520 Follainville-Dennemont - 01 30 92 05 31
- APTI'PRIX, 26, impasse des Closeaux 78200 Mantes-la-Jolie - 01 30 94 66 52
- LA GERBE, 13-15, rue des Fontenelles 78920 Ecquevilly - 01 34 75 56 15

Et si je suis une personne âgée ou handicapée, isolée et non véhiculée ?

Dans ces cas exceptionnels, la Mairie peut vous accompagner pour trouver une solution ponctuelle.

Infos pratiques

Ressourceries :

- EMMAÛS, route de Sandrancourt 78520 Follainville-Dennemont - 01 30 92 05 31
- APTI'PRIX, 26, impasse des Closeaux 78200 Mantes-la-Jolie - 01 30 94 66 52
- LA GERBE, 13-15, rue des Fontenelles 78920 Ecquevilly - 01 34 75 56 15

Liens utiles

[Déchets : des changements au 1er octobre 2024](#)

Contact

Pour toutes informations concernant vos déchets contactez le :

01 30 33 90 00,

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.